



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE
BELLEGARDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Bellegarde, le 14 janvier 2016

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2016

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués le six janvier deux mille seize.

Etaient présents (22) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Nathalie SIMONE, Françoise DENIS.

Etaient absents (7) : Mmes et MM. Catherine NAVATEL, Michel BRESSOT, Anne-Marie MALDONADO, Jérôme PANTEL, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Claude JANVIER.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME, de Martine BASTIDE à Georgette ROUVRAY, de Claude JANVIER à Françoise DENIS.

Soit, 22 présents et 26 votants

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élue à l'unanimité secrétaire de séance Madame Lucie ROUSSEL.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le maire souhaite d'abord une belle année 2016, heureuse avec beaucoup de bonheur pour les conseillers et leurs proches. La santé est un bien précieux, sans oublier la joie et l'optimisme.

⌚ Monsieur le Maire ouvre ensuite la séance à 20H30 et propose à l'ensemble des conseillers municipaux d'approuver et de signer le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2015.

Madame ROUVRAY a une observation sur la taxe communale. Monsieur le maire dit qu'on était déjà au taux maximal. Madame ROUVRAY veut aussi rappeler que le maire avait indiqué un montant de 100 000 euros.

Georgette ROUVRAY et Jacques BONHOMME, ainsi que leurs deux procurations (Martine BASTIDE et Alain DUCROS) s'abstiennent sur le compte-rendu.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL – M. MICHEL BORELLO

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Michel BORELLO, suite à la démission de Madame Nancy REY pour des raisons personnelles.

Monsieur BORELLO remercie Monsieur le Maire.

2. CONVENTION DE CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS – JONQUIERES ST VINCENT – RENOUVELLEMENT

Monsieur le Maire présente l'intérêt de renouveler cette convention, dans l'intérêt des deux collectivités puisque cela donne entière satisfaction.

Madame ROUVRAY demande le nombre de repas par jour. Madame BOUSSAHA et Monsieur le Maire expliquent que c'est plus de 800 par jour. Madame ROUSSEL dit que les chiffres détaillés figurent dans la revue municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. VENTE PARCELLE COMMUNALE – STATION REMPLISSAGE CCBTA (B 2273 – 3122 M² A 20 € DU M²)

Monsieur REY quitte la séance.

Etaients présents (21) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Stéphanie BOUSSAHA, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Nathalie SIMONE, Françoise DENIS.

Etaients absents (8) : Mmes et MM. Catherine NAVATEL, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Anne-Marie MALDONADO, Jérôme PANTEL, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Claude JANVIER.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME, de Martine BASTIDE à Georgette ROUVRAY, de Claude JANVIER à Françoise DENIS.

Soit, 21 présents et 25 votants

Monsieur le Maire présente le plan. C'est une vente au prix acquis, soit 20€ le m².

Monsieur BONHOMME dit avoir une observation sur la demande de reclassement en zone Ue. Surcoût de 40000€ supplémentaire selon lui. Reclassement par encore effectif.

Monsieur le Maire rappelle que cela suit l'avis des Domaines qui se sont encore prononcés de manière identique.

Madame ROUVRAY dit que les Domaines disaient 7€ en zone agricole. Elle demande aussi pourquoi à l'époque ce n'était pas possible car la Communauté de communes n'avait pas la compétence agriculture. Elle pensait que via la Communauté de communes cela aurait sécurisé complètement la transaction.

Monsieur le Maire dit qu'à l'époque la Communauté de communes n'avait pas défini de manière définitive l'emplacement. Aujourd'hui la décision est actée.

Madame ROUVRAY dit qu'elle aurait trouvé cela plus simple à l'époque.

Monsieur le Maire revient sur le fait qu'à l'époque le projet n'était pas définitif. Pour Vallabrègues la Communauté de communes a également acheté le foncier. Il doit en être ainsi également pour Bellegarde.

Monsieur BONHOMME redit que les administrés paient 40000 euros de plus.

Madame ROUVRAY trouve que l'opposition était à l'époque trop compatissante.

Madame ROUVRAY et Monsieur BONHOMME (ainsi que du fait leurs procurations) ne participent pas à la délibération.

Etaients présents (19) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Stéphanie BOUSSAHA, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Nathalie SIMONE, Françoise DENIS.

Etaients absents (10) : Mmes et MM. Catherine NAVATEL, Jean-Paul REY, Michel BRESSOT, Anne-Marie MALDONADO, Jérôme PANTEL, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Claude JANVIER.

Procurations (2) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL et de Claude JANVIER à Françoise DENIS.

Soit, 19 présents et 21 votants

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Monsieur REY, Madame ROUVRAY et Monsieur BONHOMME (ainsi que du fait leurs procurations) reprennent part au Conseil.

Etaients présents (22) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Nathalie SIMONE, Françoise DENIS.

Etaients absents (7) : Mmes et MM. Catherine NAVATEL, Michel BRESSOT, Anne-Marie MALDONADO, Jérôme PANTEL, Alain DUCROS, Martine BASTIDE, Claude JANVIER.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME, de Martine BASTIDE à Georgette ROUVRAY, de Claude JANVIER à Françoise DENIS.

Soit, 22 présents et 26 votants

4. DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016 – AUTORISATION – BUDGET PRINCIPAL

Il s'agit des dépenses d'investissement pouvant s'avérer nécessaire à engager voir même à mandater avant même le vote du budget. Elles sont limitées à 25% des dépenses de l'an dernier.

Monsieur le Maire cite chacune des opérations et présente notamment le projet d'extension de l'école primaire Henri SERMENT (travaux prévus dès avril pour livraison à la rentrée 2016).

Il explique que le projet de la RD3 avance aussi. Normalement la phase travaux est prévue pour cet automne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016 – AUTORISATION – BUDGET EAU

Il s'agit des dépenses d'investissement pouvant s'avérer nécessaire à engager voir même à mandater avant même le vote du budget. Elles sont limitées à 25% des dépenses de l'an dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016 – AUTORISATION – BUDGET ASSAINISSEMENT

Il s'agit des dépenses d'investissement pouvant s'avérer nécessaire à engager voir même à mandater avant même le vote du budget. Elles sont limitées à 25% des dépenses de l'an dernier.

Monsieur le Maire dit que 70 000 euros doivent être prévus sur le chapitre 21, le reste sur le chapitre 23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. TOMBOLA DE NOËL 2015

Monsieur le Maire explique que certains commerçants se sont ajoutés à la dernière minute à la Tombola 2015. Il s'agit de les prendre en compte en complément de la liste adoptée lors du dernier conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. CLOTURE FINANCIERE DE L'OPERATION DE REALISATION DE L'ECOLE PRIMAIRE HENRI SERMENT

Monsieur le Maire rappelle que notre assistant à maîtrise d'ouvrage est la SEGARD. C'est pour l'opération initiale de construction de l'école. Monsieur le Maire rappelle le coût définitif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE HENRI SERMENT – DEMANDE DE SUBVENTION – DETR 2016

Monsieur le Maire explique la possibilité d'obtenir une subvention d'un montant de 392 036 euros sur les 980 090 euros que devrait coûter l'extension.

Monsieur BONHOMME dit que les quatre classes supplémentaires ne signifie pas forcément une ouverture. Monsieur le Maire et Madame BOUSSAHA confirment que non.

Monsieur BONHOMME demande le nombre d'enfants. Monsieur le Maire dit que cela peut représenter jusqu'à 120 élèves maximum de plus accueillis, avec une différence après selon les maternelles et les élémentaires (27 ou 29 de moyenne par classe).

Monsieur le Maire explique que cette année on était à 5 élèves d'ouvrir une classe de plus.

Monsieur BONHOMME évoque une sur-circulation sur le plateau avec notamment l'ouverture du collège et l'extension de l'école, le temps que la LIO soit réalisée...

Monsieur le Maire dit que des négociations sont notamment en cours avec la problématique de l'accès à la carrière qu'on avait acheté.

Monsieur le Maire pense que la LIO pourrait débiter niveau travaux cette année.

Et grâce aux bus de toute façon le sur-traffic devrait rester contenu.

Aujourd'hui des analyses sont en cours sur le tracé pré-formalisé dans la liaison Zac-route de St Gilles.

Monsieur BONHOMME demande les travaux de voirie éventuels vers l'ouverture du collège. Monsieur le Maire dit que c'est prévu dans la tranche 2. La commune fera quant à elle la voirie vers les logements de fonction. La Halle de sports ouvrira certainement en décalé sur la toute fin d'année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

☺ L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire** lève la séance à 21H30.

Monsieur le Maire porte l'information que demain à 11h aura lieu l'inauguration de la chapelle du prieuré de Broussan. Tout le monde est convié à y assister.

Monsieur BONHOMME demande la présentation du Pôle Urbain Multimodal (PUM). Monsieur le Maire dit que l'agence d'urbanisme doit revenir vers nous prochainement à ce sujet.

Monsieur le Maire évoque enfin pour finir le recensement qui va débiter le 20 janvier 2016.

La secrétaire de séance,
Madame Lucie ROUSSEL

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde